

Réf: Dossier 426809

Avis de constitution

SOCIETE « GOLD MINING PRESTIGE » en abrégé « GMP »

Siège ABIDJAN COCODY 7ème tranche lot n° 2268 à  
50 mètres du carrefour UNESCO., Lot 2268, Ilot 19C

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLD MINING PRESTIGE » en  
abrégé « GMP »

Objet : L'EXPLOITATION MINIERE

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY 7ème tranche lot n° 2268 à  
50 mètres du carrefour UNESCO., Lot 2268, Ilot 19C

Dirigeant(s) M BAMBA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06592 du 16/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79605/GTCA/RC/2025 du 16/12/2025

